

EXTRAIT DU REGISTRE
des
délibérations du Conseil de Communauté

N° délib. : 000092

Séance du vendredi 13 octobre 2006

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la CCID, 46 avenue Villarceau à Besançon
sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 138

Étaient présents : **Amagney :** M. Jean-Pierre FOSTEL **Audeux :** Mme Françoise GALLIOU **Auxon-Dessus :** M. Jacques CANAL, M. Jacques THIEBAUT **Auxon-Dessus :** M. Serge RUTKOWSKI **Avanne Aveney :** M. Christian GAGNEPAIN, M. Jean-Pierre TAILLARD (à partir du rapport 4.3) **Besançon :** M. Eric ALAUZET (à partir du rapport 4.1), M. Denis BAUD (à partir du rapport 13.1), M. Pascal BONNET (à partir du rapport 4.4), M. Patrick BONTEMPS, M. Patrick BOURQUE, Mme Françoise BRANGET (à partir du rapport 4.3), Mme Martine BULTOT, Mme Annaïck CHAUVET, M. Jean-Claude CHEVAILLER, Mme Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, M. Benoît CYPRIANI, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Jean-Jacques DEMONET, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Françoise FELLMANN, M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Paulette GUINCHARD, Mme Sylvie JEANNIN, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT (à partir du rapport 1.2.2 et jusqu'au rapport 9.1), M. Jacques MARIOT, Mme Annie MENETRIER, M. Franck MONNEUR, Mme Jacqueline PANIER, Mme Françoise PRESSE, M. Michel ROIGNOT, M. Jean ROSSELOT (à partir du rapport 1.1.4), M. Jean-Claude ROY, Mme Joëlle SCHIRRER, Mme Danièle TETU, Mme Corinne TISSIER **Beure :** M. Philippe CHANEY, M. Pierre JACQUET (représenté par M. Auguste KOELLER) **Boussières :** M. Bertrand ASTRIC (à partir du rapport 1.2.1), M. Michel POULET **Busy :** M. Philippe SIMONIN (à partir du rapport 4.3) **Chaleze :** Mme Josseline SEITZ **Chalezeule :** M. Raymond REYLE (représenté par M. Christian MAGNIN-FEYSOT) **Champagney :** M. Claude VOIDEY **Chaucenne :** M. Bernard VOUGNON **Chaufontaine :** M. Alain CUCHE (représenté par Mme Christiane BEUCLER) **Dannemarie sur Crête :** M. Jean-Pierre PROST **Ecole Valentin :** M. André BAVEREL, M. Yves GUYEN **Fontain :** M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER **François :** Mme Françoise GILLET, M. Claude PREIONI **Grandfontaine :** M. Jean JOURDAIN **La Chevillotte :** M. Jean PIQUARD **La Vèze :** M. Philippe CHANAU **Mamirolle :** M. Jacques-Henry BAUER, M. Dominique MAILLOT **Marchaux :** M. Bernard BECOULET **Mazerolles le Salin :** M. Daniel PARIS **Miserey Salines :** M. Marcel FELT, M. Denis JOLY **Montfaucon :** M. Pierre CONTOZ **Montferrand le Château :** M. Marcel COTTINY **Morre :** M. Jean-Michel CAYUELA (à partir du rapport 1.2.2), M. Gérard VALLET **Nancray :** M. Daniel ROLET **Noironte :** M. Bernard MADOUX **Novillars :** Mme Raymonde BOURLON, M. Bernard BOURDAIS **Osselle :** M. Jacques MENIGOZ **Pelousey :** M. Jacques TERVEL, Mme Annick CHARPY **Pirey :** M. Claude BARTHOD-MALAT (à partir du rapport 1.2.1), M. Robert STEPOURJINE **Pugey :** Mme Marie-Noëlle LATHUILIERE **Rancenay :** M. Michel LETHIER **Roche lez Beaupré :** M. Roland BARDEY, M. Michel SCHNAEBELE **Saône :** M. Bernard GUYON **Serre les Sapins :** Mme Nicole BARBEAU, M. Gabriel BAULIEU **Tallenay :** M. Jean-Yves PRALON **Thise :** M. Claude BULLY (à partir du rapport 8.2), M. Jacques SIFFERLIN **Thoraise :** M. Jean-Paul MICHAUD (à partir du rapport 8.2) **Torpes :** M. Denis JACQUIN **Vaire Arcier :** M. Patrick RACINE **Vaux les Prés :** M. Bernard GAVIGNET

Étaient absents : **Arguel :** M. André AVIS **Auxon-Dessus :** M. Michel BITTARD **Besançon :** Mme Catherine BALLOT, M. Teddy BENETEAU de LAPRAIRIE, Mme Claire CASENOVE, Mme Rosine CHAVIN-SIMONOT, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, Mme Nicole DAHAN, Mme Marie-Marguerite DUFAY, M. Emmanuel DUMONT, M. Vincent FUSTER, M. Didier GENDRAUD, M. Abdel GHEZALI, Mme Jocelyne GIROL, M. Michel JOSSE, M. Loïc LABORIE, M. Bernard LAMBERT, Mme Lucile LAMY, M. Sébastien MAIRE, M. Bruno MEDJALDI, Mme Frédérique MOZER, Mme Danièle POISSENOT, Mme Catherine PUGET, M. Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN, Mme Martine ROPERS, Mme Nicole WEINMAN **Braillans :** M. Alain BLESSEMAILLE **Champoux :** M. Norbert DUPREY **Champvans les Moulins :** M. Jean-Marie ROTH **Chatillon le Duc :** M. Gilbert CANILLO, M. Jean-Marie DELACHAUX **Chemaudin :** M. Gilbert GAVIGNET, M. Jean-Yves RENOUD **Dannemarie sur Crête :** M. Gérard GALLIOT **Deluz :** M. Yves TARDIEU **Gennes :** M. Gabriel JANNIN **Grandfontaine :** M. Richard SALA **Larnod :** Mme Martine BERGIER **Le Gratteris :** Mme Nicole JANNIN **Montfaucon :** Jean-Marie VERNET **Montferrand le Château :** M. Pascal DUCHEZEAU **Nancray :** M. Jean-Pierre MARTIN **Pouilley les Vignes :** M. Jean-Marc BOUSSET, M. Albert DEPIERRE **Routelle :** M. Claude SIMONIN **Saône :** Mme Christelle PETITJEAN **Vaire le Petit :** M. Jean-François THIEBAUD **Vorges les Pins :** M. Charles BATISTE

Secrétaire de séance : Mme Sylvie JEANNIN

Procurations de vote :

Mandants : M. BITTARD, C. BALLOT, T. BENETEAU de LAPRAIRIE, R. CHAVIN-SIMONOT, V. FUSTER, D. GENDRAUD, A. GHEZALI, M. JOSSE, M. LOYAT (à partir du rapport 9.2), S. MAIRE, Y. TARDIEU, J-M VERNET, P. DUCHEZEAU, J-P MARTIN.

Mandataires : S. RUTKOWSKI, E. ALAUZET, P. BONTEMPS, B. FALCINELLA, S. JEANNIN, C. TISSIER, J-J DEMONET, J. ROSSELOT, C. LIME (à partir du rapport 9.2), F. PRESSE, J. SCHIRRER, P. CONTOZ, M. COTTINY, J-H BAUER.

Objet : Délégation de service public de la Pépinière d'entreprises de PALENTE : Rapport d'activité 2005

Délégation de service public de la Pépinière d'entreprises de PALENTE : Rapport d'activité 2005

Rapporteur : Jacques THIEBAUT, Vice-Président

Inscription budgétaire	
Budget 2006	Montant report 2005 : 52 288,13 €
Imputation : 011.90	Montant de l'opération : 51 833,50 €
	Solde après cette opération : 454,63 €

Résumé :

La CAGB, compétente en matière de développement économique sur son territoire, est liée à l'association Rive Boutique de Gestion (RBG) par une convention de délégation de service public (DSP) pour l'exploitation de la pépinière d'entreprises de Palente jusqu'au 31 décembre 2010. Cette convention, renouvelée en 2005, liait initialement la Ville de Besançon à RBG.

Ce rapport rend compte des activités développées par le délégataire sur la totalité de l'exercice 2005

Le transfert de cette action de développement économique est intervenu le 1^{er} janvier 2003, après délibération sur le caractère communautaire d'un tel dispositif d'aide à la création de nouvelles activités.

I. Analyse de l'activité du service délégué

Pour l'année 2005, le rapport du délégataire fait ressortir une année très favorable pour la pépinière d'entreprises puisque le taux de remplissage moyen est supérieur à 95 %.

Les 9 entreprises nouvelles intégrées au cours de l'année représentent des secteurs d'activité variés, concernant de nombreux services de l'industrie. Elles représentent en phase de démarrage une quinzaine d'emplois.

12 entreprises ont quitté la pépinière dont 11 pour une localisation sur le territoire du Grand Besançon. 4 d'entre elles se sont installées sur la ZRU de Palente, 3 au coeur de l'hôtel d'entreprises de TEMIS INNOVATION (LEIRIOS, ODESIM et TRACEBORESCENCE).

Plusieurs entreprises ont bénéficié de prolongation de convention, dans l'attente d'installation sur TEMIS INNOVATION, qui a pu intervenir dès septembre 2005. Au cours de l'année 2004, seule l'entreprise BMI a cessé son activité, après un long parcours chaotique.

A ce jour, 3 entreprises hébergées sont encore en situation fragile, même si la tendance est à l'amélioration pour chacune d'entre elles.

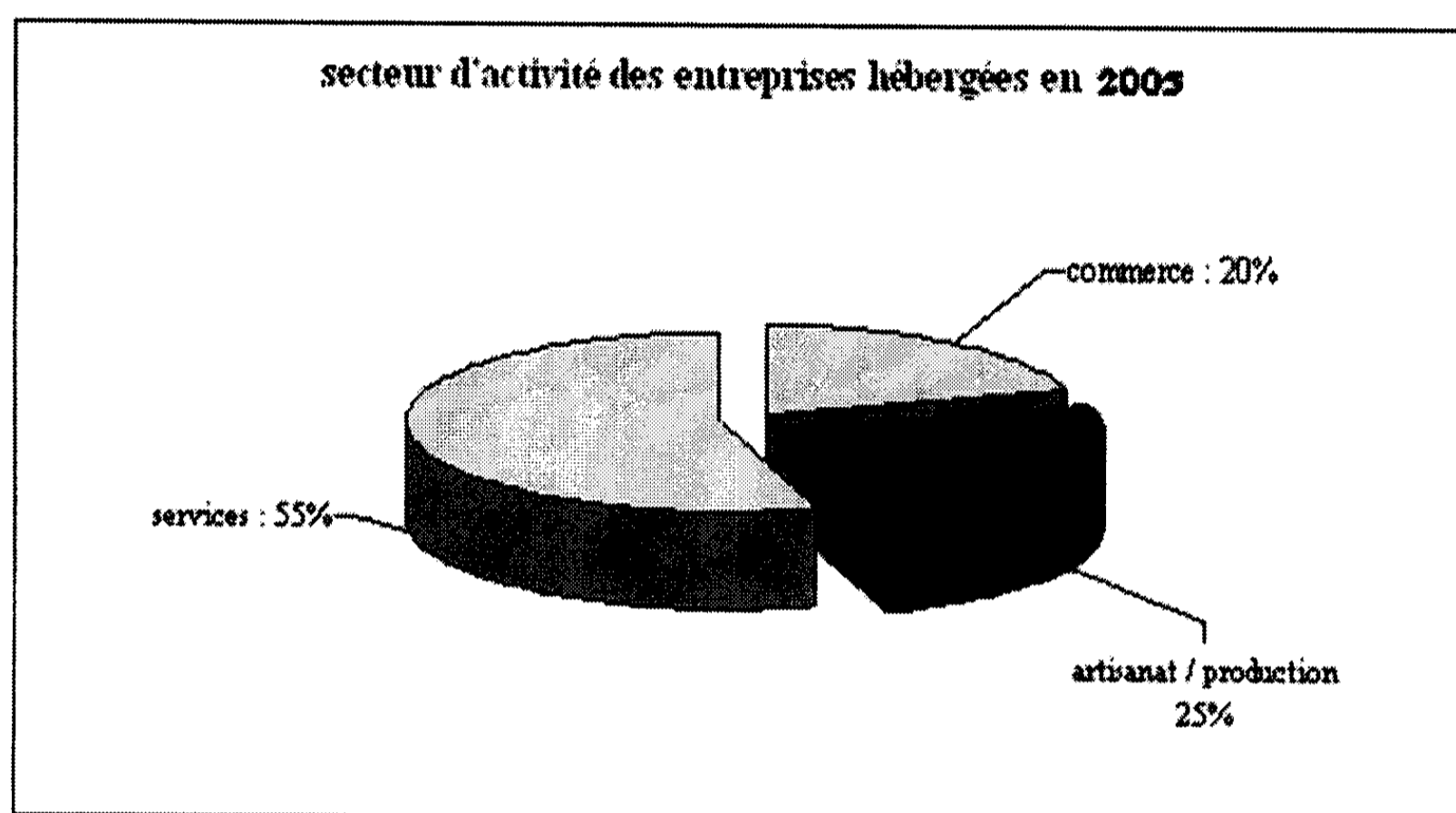
En 2005, pas de travaux significatifs dans le domaine immobilier. En revanche, un certain nombre de travaux améliorant les conditions d'activité pour les entreprises hébergées dans la partie « ancienne » du bâtiment 4J sont programmés pour l'année 2006 : réhabilitation complète du local ex- BM Industries, isolation thermique dans les couloirs...

a) Les entreprises

- 32 entreprises ont été hébergées au cours de l'année 2005, représentant à ce jour 86 emplois.
- 9 entreprises sont entrées en pépinière courant 2005
- 12 structures ont quitté la pépinière courant 2005. L'une d'entre elles a cessé son activité, parmi les 11 autres 4 se sont installées sur la ZRU de Palente et 3 au coeur de l'hôtel d'entreprises de TEMIS INNOVATION (LEIRIOS, ODESIM et TRACEBORESCENCE).
- Le taux d'occupation moyen a été de 95 %
- 23 entreprises étaient présentes au 31 décembre 2005, représentant 86 emplois.

b) Les secteurs d'activité

La répartition par secteur d'activité des entreprises hébergées en pépinière en 2005 était la suivante :



c) Animation de la pépinière

Outre les prestations habituelles proposées aux entreprises en pépinière (accueil, suivi, services administratifs, documentation), auxquelles s'ajoute le démarrage d'un travail de fond finalisé au premier trimestre 2005 dans le but d'améliorer le suivi des jeunes entreprises, les entreprises hébergées ont pu participer à des animations, conférences et manifestations organisées par RBG (petits déjeuners de travail, plusieurs soirées thématiques : « protection sociale du dirigeant », « professionnalisation du recrutement », « aides à l'embauche », « création d'activité et innovation »).

Toutes ces manifestations sont très prisées des entrepreneurs et contribuent à une cohésion et à des échanges fructueux entre entrepreneurs hébergés et d'autres membres extérieurs du réseau OXYGENE (anciens stagiaires, entrepreneurs installés sur la région, anciennes entreprises de la pépinière). En outre, RBG bénéficie pour les contacts de la pépinière d'un très bon maillage avec l'ensemble des opérateurs et d'une prescription renforcée par la gestion de TEMIS INNOVATION.

Enfin, depuis le début de 2005, les candidats à la pépinière sont invités à venir présenter leur projet devant un comité d'agrément, les entrepreneurs percevant mieux à cette occasion le rôle central que joue la CAGB dans la gestion et l'équilibre économique de la pépinière.

II. Analyse des comptes de l'activité déléguée

Le compte de résultat « pépinière d'entreprise » fourni par RBG fait apparaître en 2005 un résultat excédentaire de 17 567 €, après un résultat excédentaire de 9 493 € en 2004, un retour à l'équilibre pour l'exercice 2003, contre un déficit de 40 600 € en 2002.

Délibération du vendredi 13 octobre 2006

Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

On constate :

1) **une hausse des produits de 14,57 % qui passent de 320 354 € à 367 047 € (+ 46693 €) et sont composés :**

- pour 56 % des recettes provenant des entreprises (loyers, charges refacturées, services pépinière...), ce poste augmentant de 25,46 %. La hausse des produits s'explique essentiellement par un très bon taux d'occupation moyen (plus de 95 %). Le bon niveau de remplissage et un accroissement de la facturation des services (forfait d'accès, consommations) font progresser le chiffre d'affaires provenant des entreprises (206 429 € en 2005 contre 164 529 € en 2004).
- pour 36 % des financements des collectivités territoriales :
 - o CAGB/ plans d'affaires : 76 530 € tel que prévu dans le contrat de DSP
 - o Région/ suivi post-création : 40 238 €
 - o Espace d'apprentissage et de coopération FSE : 13604 €

2) **une hausse des charges de 12,4 %, soit 349 480 € en 2005 contre 310 860 € en 2004.** Le bon taux de remplissage a généré un accroissement des charges externes d'environ 15 000 €, essentiellement dû à la hausse sensible du poste EDF/GDF.

La masse salariale a significativement augmenté par rapport à 2004 (+ 44 257 €, soit + 40,7 %, notamment du fait :

- de la valorisation pour la première fois dans le compte de résultat des dépenses relatives à la mise en oeuvre du projet « Espace d'apprentissage et de coopération » (19 910 €). Il bénéficie en partie aux entreprises de la pépinière et fait l'objet en recettes d'un financement F.S.E. (13 604 €) ;
- de l'accroissement du nombre d'entreprises hébergées (pour 24 347 €), qui génère plus de besoins, mais surtout la nécessité d'améliorer leur suivi, donc de déployer plus de conseillers auprès des entreprises (amélioration des procédures d'intervention en associant plus de salariés à cette mission). Certaines entreprises sont très fragiles en phase de démarrage, ce suivi est indispensable.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- prend connaissance du rapport d'activités 2005 de Rive Boutique de Gestion pour l'exploitation de la Pépinière de Palente,
- se prononce favorablement, conformément au contrat de D.S.P., sur le versement du solde de la participation financière 2005 de la CAGB pour la réalisation des plans d'affaires, soit 51833,50 €.

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 101

Contre : 0

Abstention : 0



Préfecture de la Région Franche-Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité DCTCJ

Reçu le 26 OCT. 2006

Délibération du vendredi 13 octobre 2006

Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon